Rapport « L’accessibilité numérique, entre nécessité et opportunité ». **[1]**

Conseil national du numérique. (2019). ***L’accessibilité numérique, entre nécessité et opportunité : une obligation légale vis-à-vis des citoyens : un levier stratégique pour les acteurs. Conseil national du numérique.***
Saisi par Sophie Cluzel, secrétaire d’État chargée des Personnes handicapées, et Cédric O, secrétaire d’État chargé du Numérique, le Conseil national du numérique (CNNum) a conduit une étude sur des scénarios d’amélioration de l’accessibilité numérique entre février 2019 et janvier 2020. Le Conseil national du numérique publie un rapport sur l’accessibilité numérique. Ce rapport traite de l’accessibilité numérique dans trois secteurs clés, particulièrement concernés par la transformation numérique : l’accès à la citoyenneté, à la culture et au savoir.
En savoir plus (Secrétariat d’État auprès du Premier ministre chargé des Personnes handicapées) [2]

Liens
[1] https://www.inshea.fr/fr/content/rapport-%C2%AB-l%E2%80%99accessibilit%C3%A9-num%C3%A9rique-entre-n%C3%A9cessit%C3%A9-et-opportunit%C3%A9-%C2%BB
[2] https://handicap.gouv.fr/presse/communiques-de-presse/article/le-conseil-national-du-numerique-publie-un-rapport-sur-l-accessibilite